

Marie et Claude vérificateurs aux comptes Assemblée générale du 14 janvier 2024



Rapport des vérificateurs aux comptes

Deux vérificateurs aux comptes.

Madame LEGRAND MARIE et Monsieur VALENTINI CLAUDE.

Monsieur MOLIN MARC, trésorier nous a transmis numériquement l'ensemble des documents comptables de l'année 2023 le samedi 6 janvier 2024

Les vérificateurs aux comptes se sont réunis le mercredi 10 janvier 2024

La vérification s'est déroulée au domicile de Claude VALENTINI

La réunion a duré une grande partie de l'après-midi

Documents comptables mis à disposition

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

- 1. Rapport financier 2023***
- 2. Balance Compte général au 31/12/2023***
- 3. Résultat analytique 2023***
- 4. Grand livre analytique 2023***
- 5. Grand livre compte général 2023***

Petit rappel sur le rôle des vérificateurs aux comptes

- Certification des comptes du VCA
 - Vérification des comptes annuels
 - Vérification des comptes de résultat
 - Vérification du bilan financier
 - Vérification du budget prévisionnel
-
- Les vérificateurs vérifient la régularité et la sincérité des comptes annuels, avec ou sans réserve en justifiant de leurs appréciations.

Documents vérifiés

- Balance générale. Débit: 97382,95/crédit: 97382,95
- Comptes de résultat. Dépenses:62762,95€recettes:67091,50€
Résultat positif : 4339€
- Trésorerie 29276,65€
avec 15400€ versés pour le voyage 2024 et 2000€ versés à vacances bleues Gréoux
- Compte courant: 5790,24€ à l'état de rapprochement bancaire au 28/12/2023
dont 135€ en chèque versé au Téléthon
Donc un solde comptable au 28/12/2023 : 5655,24€

- Livret A: 23486,41€
- Intérêts 536,41€

- Résultat par codes analytiques.
- Bilan du résultat comptable.

Six comptes ont été analysés

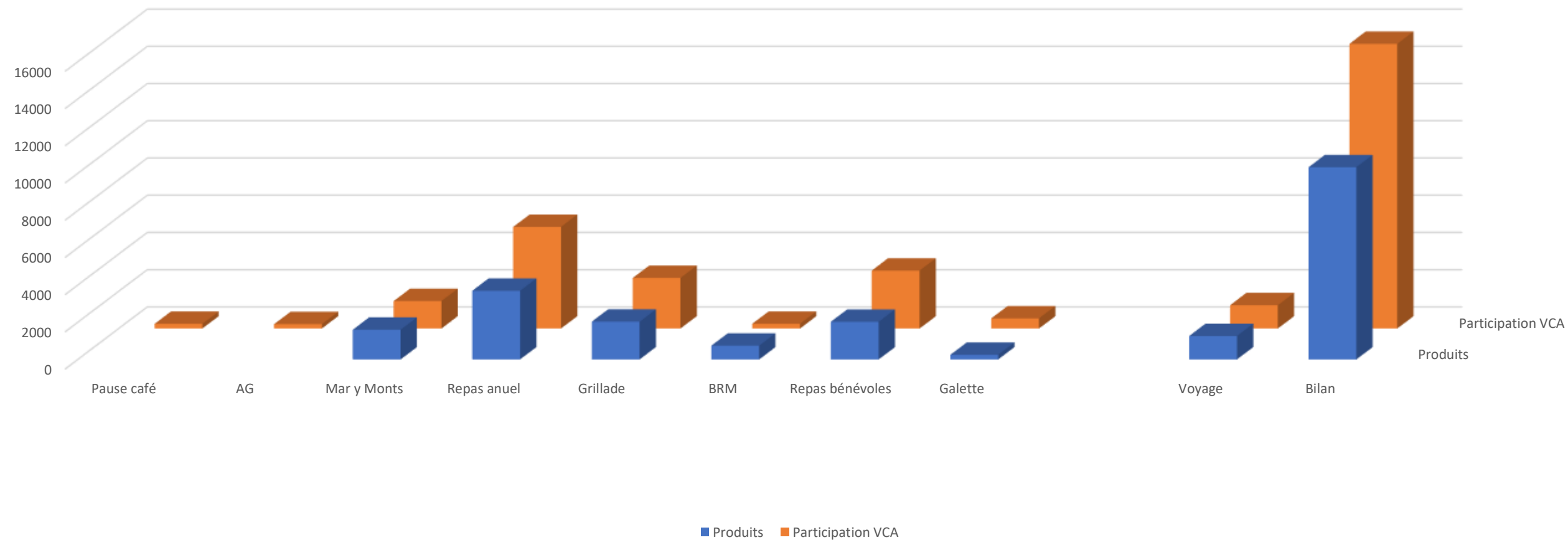
➤ Les dépenses de ces comptes ont été analysées

➤ Vêtements	Compte 607100	3320€
➤ Voyage	Compte 625200	30979€
➤ Manifestations agréées	Compte 625700	15361€

➤ Les recettes de ces comptes ont été analysées

➤ Vêtements	Compte 707100	2465€
➤ Voyage	Compte 708100	32240€
➤ Manifestations agréées	Compte 701100/700	10333€
➤ Sponsors.	Compte 706100	2000€

Bilan des manifestations agréées



Conclusions

Le résultat positif s'explique essentiellement par:

- Les recettes des manifestations agréées 10333€
- La vente des vêtements 2465€
- La subvention d'exploitation 2896€
- La cotisation des membres 7411€
- Les intérêts du livret A 536€
- Le sponsoring vêtements 2000€
- Une recette voyage Gers 1261€

- **L'augmentation des membres, 219 dont 158 licences a permis au poste produits des cotisations d'atteindre la somme de 7411€.**
- **L'augmentation de la cotisation à 35€ permet de réduire notamment les déficits sur les manifestations.**
- **La participation de 2,5€ par personne à la galette de janvier 2023 est l'une des actions qui a permis de réduire les dépenses.**

Rapport des vérificateurs aux comptes

- Après analyse et vérification des comptes, résultats et bilan financier, nous certifions que les comptes de l'année 2023 sont réguliers et sincères, donnent une image fidèle du résultat, des opérations, de la situation financière du patrimoine et permettent de rassurer les membres et donateurs sur le respect des bonnes pratiques.

Nous remercions Marc Molin pour sa disponibilité et son excellente gestion des comptes du VCA.

